

Certificat d'engagement et de connaissance pour l'acquisition d'un chat

Identité de la personne engagée à laquelle a été remis le certificat :

Prénom.....

Nom

Adresse

.....

Mail

Identité de la personne habilitée à délivrer le certificat :

Prénom.....

Nom

Adresse

.....

Mail


Avant d'acquérir un chat...


Acquérir un chat doit être un acte réfléchi car vous vous engagez pour une durée longue (en moyenne 15 ans mais certains individus atteignent facilement 20 ans). Vous devez donc vous poser plusieurs questions afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du chat et votre mode de vie (disponibilité, espace disponible, forme physique, etc.), ainsi que les implications sur votre budget et sur votre organisation (travail, départ en vacances, etc.). L'acquisition d'un chat, mais aussi le choix de la race, dépendent de ces éléments.

Ces considérations fondamentales doivent prendre en compte tous les stades de vie de l'animal : chaton, adulte et également la fin de vie qui est une période particulière. A tous ces stades, vous devez être en mesure de satisfaire à ses besoins pour permettre son bien-être.

En effet, un chat est un être sensible, qui ressent des émotions. Il demande du temps, de la patience, et une bonne connaissance et compréhension de sa physiologie et de ses comportements. Sa socialisation est nécessaire afin qu'il ait des comportements adaptés avec vous, les autres humains et éventuellement ses congénères.

Quelques questions à se poser avant toute acquisition

 **Pour quelles raisons souhaitez-vous acquérir un chat ?** Il doit s'agir d'une envie sincère de partager votre quotidien avec lui et de répondre à ses besoins, et non d'une envie passagère.

 **S'agit-il d'une volonté partagée au sein de votre famille ?** L'ensemble des membres de la famille doivent s'accorder sur l'acquisition d'un chat car le quotidien de tous les membres de la famille en sera modifié. **Avez-vous notamment vérifié qu'aucun membre de votre famille n'est allergique aux poils de chat ?**

Êtes-vous prêts à vous engager sur une longue durée et avez-vous le temps nécessaire pour vous en occuper chaque jour ?

Décret 2022-1012 du 18 juillet 2022 relatif à la protection des animaux de compagnie et des équidés contre la maltraitance animale.

- 💡 Avez-vous les moyens financiers suffisants pour supporter les frais nécessaires (frais d'alimentation, frais vétérinaires, frais de garde, etc) ?
- 💡 Disposez-vous de l'espace nécessaire pour l'accueillir, en tenant compte de sa taille à l'âge adulte ?
- 💡 Votre mode de vie est-il compatible avec l'acquisition d'un chat ? Votre logement est-il suffisamment sécurisé pour accueillir un chat ?
- 💡 Quelles solutions de garde aurez-vous lorsque vous partirez en vacances et/ou en week-end si vous ne pouvez pas l'emmener avec vous ?
- 💡 Avez-vous éventuellement envisagé des solutions pour votre chat si vous êtes amené à changer de mode de vie (changement de logement, de travail, etc.) ?

La réponse à ces questions n'est pas positive ?

Il est sans doute préférable de **remettre à plus tard** votre projet d'acquisition ou de discuter avec un professionnel (vétérinaire, comportementaliste félin, éleveur, etc.) pour étudier quelle solution pourrait être trouvée.



Certains individus présentent des caractères morphologiques ou comportementaux poussés à l'excès (des hypertypes tels que le nez écrasé par exemple) ou des maladies héréditaires qui peuvent avoir des répercussions importantes sur la santé et la qualité de vie des animaux et entraîner des frais vétérinaires importants. Ces affections sont particulièrement présentes chez certaines races.

Il convient de vous assurer auprès du vendeur que le chat que vous souhaitez acquérir ne présente pas ces affections.

Le bien-être et la bientraitance

Le chat est un être sensible, qui **ressent des émotions**. A ce titre, son bien-être doit être respecté.



Définition plus précise du bien-être animal

L'ANSES a défini en 2018 le bien-être d'un animal comme :

« l'état mental et physique positif, lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Il dépend de la perception de la situation par l'animal ».

Le bien-être de votre chat lui est propre et dépend de la façon dont il va percevoir son environnement. Votre comportement, les soins que vous allez lui apporter et les conditions que vous allez lui fournir sont essentiels pour favoriser son bien-être. C'est ce qu'on appelle la bientraitance.

Ainsi, pour favoriser le bien-être de votre chat, vous devez veiller à satisfaire à **cinq « libertés » fondamentales** :

Absence de faim et de soif



Votre chat doit avoir accès à l'eau et à une nourriture de qualité, en quantité appropriée et correspondant à ses besoins.

Absence de peur et de détresse



L'environnement de l'animal et votre comportement ne doivent pas être à l'origine d'émotions négatives.

Absence d'inconfort



Votre animal doit vivre dans des conditions confortables, en accord avec ses besoins physiologiques et comportementaux, notamment en lui proposant un endroit pour pouvoir se mettre à l'abri (garage accessible, chatière pour rentrer dans la maison, etc.) et lui permettre ainsi de se protéger de conditions climatiques inadaptées.

Absence de douleur, de blessures et de maladie



L'environnement et les traitements de votre animal ne doivent pas être à l'origine de douleurs ou de blessures.

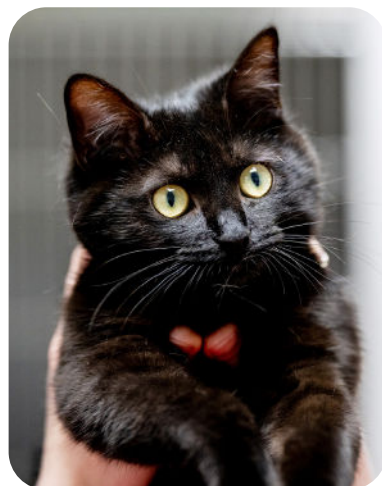
Sa santé doit être garantie par des visites régulières chez le vétérinaire.

Liberté d'exprimer un comportement normal de son espèce



Son environnement et les activités qu'il peut accomplir doivent être adaptés afin de lui permettre d'exprimer librement son comportement (activité physique, etc.).

Les besoins spécifiques du chat



Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif. Elles sont à adapter en fonction de la morphologie et du comportement de votre chat.

En effet, il existe de très nombreuses races félines, ayant des caractéristiques variables. Ainsi, selon sa race et son sexe, le chat pourra peser à l'âge adulte entre 2 et 10 kilos. Pour la plupart des chats domestiques, comptez en moyenne 4 à 4,5 kg selon son sexe. De la même manière, certains ont des poils longs, d'autres des poils courts et d'autres, pas de poils.

Alimentation

Le chat est **un animal carnivore strict**. Il a donc absolument besoin de protéines animales pour être en bonne santé et ces dernières doivent composer **la majeure partie de sa ration**.

Le chat étant à l'origine un prédateur, un accès à l'alimentation **quand il le souhaite au cours de la journée** est, sauf contre-indication médicale, recommandé. Il est donc conseillé de lui laisser des croquettes en permanence à disposition, en respectant la quantité quotidienne indiquée par votre vétérinaire.

Les gamelles du chat doivent être placées dans un espace **au calme**, à l'écart de sa zone d'activité et de sa litière. En effet, le chat a un odorat très fin et risque de refuser de manger **si ses gamelles sont trop proches de son bac à litière**.

Si vous avez plusieurs chats, il est recommandé de prévoir une gamelle par chat.

Le chat a tendance à boire peu, ce qui le rend sensible aux maladies urinaires. Cependant, il doit toujours avoir de l'eau fraîche et propre à disposition, même si son alimentation est de la pâtée humide. Beaucoup de chats apprécient particulièrement de boire de l'eau en mouvement qu'ils peuvent laper.

Veillez à ce que les gamelles soient toujours propres.

Le chat appréciera aussi d'avoir de l'herbe à chat à mâchouiller.



Le saviez-vous ?

Attention, même si les chats apprécient le lait et que certains peuvent en boire sans problème, une grande majorité sont intolérants au lactose. Il est donc souvent préférable de ne pas leur donner de lait.

Sommeil et repos

Le chat est un animal qui **dort beaucoup** jusqu'à 15 à 18h par jour.

La zone de repos devra comporter au moins un **couchage confortable**, à l'abri des courants d'air et si possible **en hauteur**. Il est recommandé d'installer plusieurs couchages, à différentes hauteurs, et avec au moins un donnant vue sur l'extérieur. Prévoir au moins un lieu de couchage où le chat **peut s'isoler visuellement**. C'est particulièrement vrai pour un chat craintif.

Elimination

Le chat est **un animal propre** et il utilise le bac à litière environ 6 fois par jour.

Le lieu où est installée la litière doit être particulièrement **calme**. Le bac doit être plus grand que le chat pour lui permettre d'exprimer son comportement naturel de recouvrement de ses selles.

Si vous avez plusieurs chats, il est recommandé d'installer un bac à litière de plus que le nombre de chats.

La litière doit être débarrassée **quotidiennement** et le bac nettoyé et désinfecté régulièrement avec des produits adaptés à l'animal. Le lavage des mains est nécessaire après ces manipulations.

Une mauvaise gestion de la litière (lieu non adapté, hygiène non satisfaisante, etc.) peut conduire à des comportements d'élimination inappropriés.

Hébergement

L'espace du chat est très **organisé** et il faut bien séparer les différents lieux : alimentation, élimination, couchage, etc. **Cet espace doit comporter des zones en hauteur.**

Les changements de disposition des meubles, des différents éléments qui composent son espace peuvent être **source de stress** et causer des troubles du comportement.

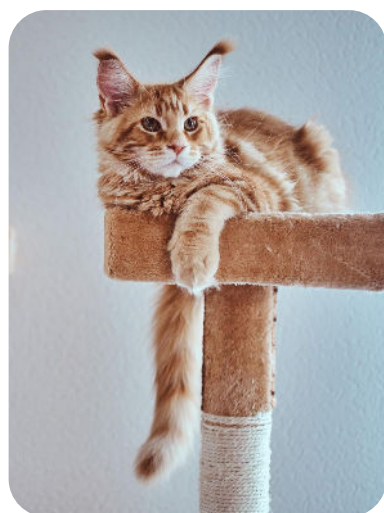


Les fenêtres et balcons devront être sécurisés. Un chat est en effet capable de sauter par-dessus et peut être victime d'un accident.

D'autres dangers peuvent aussi être présents chez vous, comme par exemple **des plantes toxiques**. Renseignez-vous auprès de professionnels.

De plus, si vous devez vous absenter, il est à noter que les chats sont **des animaux très sensibles à un changement d'environnement** et préféreront souvent rester chez eux plutôt qu'être gardés dans un autre lieu (amis, famille, pensions, etc.). Suivant les cas (pensions, gardes à domicile), il est parfois nécessaire de prévoir des frais de garde pour votre animal.

Activité physique



Le chat, quelle que soit la race, **a un besoin important d'activité physique**. Pour répondre à ce besoin, la zone d'activité doit lui permettre **de grimper et d'exercer son instinct de prédation**. Il faut donc lui installer un perchoir (arbre à chat, étagère, etc.) et lui prévoir des cachettes. Il faut également lui laisser des jouets à disposition (balle). **Cela est particulièrement important si le chat n'a pas régulièrement accès à un espace extérieur.**

Les chats auront également besoin de jouets pour s'amuser en votre absence. Toutefois, les chats s'en lassent rapidement. Pour maintenir leur intérêt, il est recommandé de mettre en place une **rotation des jouets**, n'en laissant que quelques-uns accessibles simultanément, en combinaison avec des sessions de jeu avec vous.

Le lieu de vie du chat doit lui permettre d'exprimer **son comportement de griffage**, qui est un des modes de communication du chat. Il ne faut pas l'en empêcher et pour éviter que votre chat abîme vos meubles, il est donc nécessaire de lui installer des **griffoirs** sur ses lieux de passage. Le griffoir doit être adapté à la taille de votre animal et de préférence installé à la verticale.



Le saviez-vous ?

Si votre chat a accès à l'extérieur, son impact sur la biodiversité (oiseaux, lézards, petits mammifères) peut être important. Passer du temps à jouer avec lui diminuera son envie de chasser pour jouer, limitera la prédation et donc protégera la petite faune sauvage du jardin. D'autres solutions existent pour limiter la prédation, prenez conseil auprès de votre vétérinaire ou d'une association de protection de la biodiversité.



Comportements sociaux

Le chat n'est pas un solitaire strict. Selon les individus, leur éducation ou leur race, il aura besoin de plus ou moins d'interactions avec des congénères, des humains ou des animaux d'espèces différentes.



Sevrage

Une bonne relation entre la mère et les chatons est nécessaire au bon développement de ces derniers. Si cette relation est de mauvaise qualité ou pas suffisamment longue, le chat pourra développer plus tard des troubles du comportement ou des problèmes de santé. Cette période de contact avec sa mère et ses frères et sœurs est aussi une période très importante pour la socialisation et l'équilibre de votre chat.



Un chat ne doit donc pas être séparé de sa mère avant **l'âge de deux mois**. Si vous décidez d'acquérir un chat auprès d'un éleveur ou d'un particulier, assurez-vous que ce dernier a été sevré dans de bonnes conditions et que l'animal a bien atteint ses 8 semaines (interdiction de les céder avant dans le cadre de la loi).

Si vous choisissez de faire l'acquisition auprès d'un refuge ou association/fondation de protection animale, ces derniers, selon le passif de l'animal, seront les plus à même de vous sensibiliser sur ses besoins.

Un sevrage tardif vers l'âge de trois mois est favorable au bon développement comportemental du chaton.



Relation humain-chat



Même bien socialisés, certains chats n'aiment pas être manipulés, ni même caressés. Dans ce cas, il est préférable d'être patient et de **récompenser** votre chat (friandises préférées, etc.) lorsque vous le caressez.

Il ne faut pas porter un chat adulte par la peau du cou.



Il ne faut **jamais laisser un enfant seul avec votre chat**. Vous devez toujours les surveiller lorsqu'ils sont ensemble pour éviter un incident. Le chat peut mordre et griffer.

Soins médicaux

Soins

Votre chat nécessite des **soins courants** pour le maintenir en bonne santé. **Une visite annuelle chez le vétérinaire** est nécessaire pour faire un bilan de santé, les vaccinations recommandées et la mise en place d'une lutte préventive contre les parasites. Cette visite est essentielle même si votre chat ne sort pas à l'extérieur.

En fonction de l'âge de votre chat et de son état de santé, d'autres soins sont à prévoir.

Outre les soins prodigués par le vétérinaire, votre animal nécessite des soins courants tels que par exemple le nettoyage de ses oreilles, le brossage de ses poils, la coupe des griffes. Ces soins sont à adapter en fonction de la race de votre animal et de son caractère. Prenez conseil auprès d'un professionnel afin d'adopter les bons gestes pour ne pas blesser votre animal.

De plus, certaines races peuvent présenter des caractéristiques physiques engendrant des soins plus importants et plus fréquents. Il est essentiel de se renseigner sur les soins médicaux spécifiques à certaines races avant d'en faire l'acquisition.



Le saviez-vous ?

L'abattement, une baisse de son appétit, une augmentation de la consommation d'eau, l'apparition de malpropreté (marquage urinaire, élimination en dehors du bac à litière, etc.) sont des signes d'alerte qui doivent vous amener à consulter un vétérinaire. **Une observation quotidienne** de son état général et de son comportement est nécessaire pour déceler précocement l'apparition de troubles.

La vaccination est **obligatoire** pour les chats qui voyagent hors de France.

Stérilisation

La stérilisation du chat mâle est **fortement recommandée** pour éviter des comportements désagréables qui peuvent parfois survenir (marquage urinaire, bagarres, risques de fugue). Chez la femelle, elle permet aussi de réduire l'apparition de certaines maladies, tout en réduisant les inconvénients des chaleurs (mialements bruyants, changement de comportement).

Enfin, elle permet d'éviter les portées de chatons non désirées. Les chats sont très prolifiques et le nombre de chatons peut être très important. Si votre chat a accès à l'extérieur, **la stérilisation permet de lutter contre la surpopulation féline qui menace la petite faune sauvage et entraîne un mal-être chez les chats errants.** La stérilisation est quasiment indispensable en espèce féline pour assurer le bien-être des animaux et la tranquillité du foyer.

Votre vétérinaire vous renseignera sur le moment adéquat pour réaliser cette stérilisation.

Vieillesse et fin de vie

Un chat âgé nécessite plus de soins qu'un jeune animal et peut parfois poser **des problèmes logistiques supplémentaires**.

Avant l'acquisition, renseignez-vous également sur la fin de vie de votre animal et les coûts que peut engendrer une dégradation de l'état de santé de votre animal qui peuvent parfois être importants.

Réglementation

Identification



L'identification d'un chat est **obligatoire avant l'âge de 7 mois** et avant toute cession gratuite ou onéreuse. Le non-respect de ces règles d'identification donne lieu à une contravention de 4ème classe (**750€**).

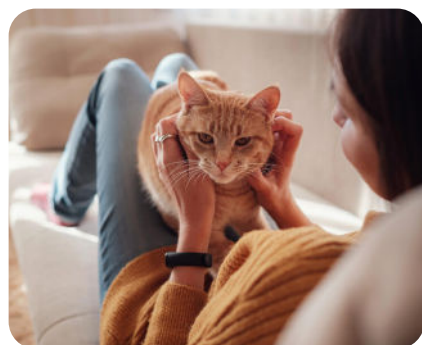
L'animal doit être identifié **par puce électronique ou tatouage** par un vétérinaire ou un tatoueur agréé et enregistré dans le fichier national I-CAD. Si vous devez voyager à l'étranger, seule la puce électronique est autorisée.

Le cédant du chat doit fournir au nouveau propriétaire les documents relatifs à la cession de l'animal et effectuer le changement de détenteur auprès d'I-CAD. I-CAD vous transmettra la carte d'identification qui permet de justifier que l'animal est enregistré dans le Fichier National des Carnivores Domestiques et que vous y êtes déclaré propriétaire.

En tant que détenteur de l'animal, vous vous engagez à **signaler, sans délai**, tout nouvel événement à I-CAD : changement d'adresse, déclaration d'une adresse temporaire, changement de détenteur, déclaration de perte, de fugue, de vol et décès de l'animal, depuis votre espace détenteur sur i-cad.fr. La déclaration de ces différents événements est **un acte de protection primordial** vis-à-vis de votre animal, notamment en cas de perte de ce dernier.

Toutes les informations relatives aux démarches liées à l'identification d'un animal sont à retrouver sur le site **www.i-cad.fr**.

Maltraitance animale et abandon



Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques, dont font partie les chats. Les sanctions encourues sont importantes, pouvant aller pour un acte de cruauté jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende (article 521-1 du Code pénal), et même 4 ans d'emprisonnement et 60 000€ d'amende lorsque ces actes sont commis par le propriétaire de l'animal.

Le fait de ne pas répondre aux besoins de son animal est considéré comme de la maltraitance.

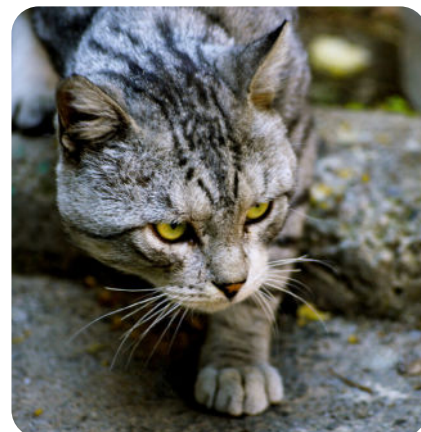
L'abandon sur la voie publique, ou dans tout lieu ne permettant pas à votre animal d'être pris en charge, est passible des mêmes peines.

En cas d'abandon ou d'acte de cruauté **ayant entraîné le décès de l'animal**, les peines sont portées à 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende.

L'errance du chat

Un chat est considéré comme errant **dès lors qu'il est non identifié et trouvé à plus de 200 m des habitations ou encore, s'il est identifié et trouvé à plus de 1000 m de son domicile ou s'il est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.**

Le chat errant peut être conduit **en fourrière** et vous devrez vous acquitter de frais avant de pouvoir le récupérer. Un chat qui entre en fourrière et qui n'est pas récupéré par son propriétaire **risque l'euthanasie**. Les délais de garde en fourrière sont de **8 jours ouvrés**... d'où l'importance de l'identification afin que vous soyez très rapidement informé.



Un chat laissé régulièrement à l'état d'errance **est exposé à de nombreux risques** : accident de la route, malveillance, vols, blessure, agressions de congénères, etc. En cas de contact avec d'autres chats, votre chat est de plus exposé à de nombreuses maladies parfois mortelles.



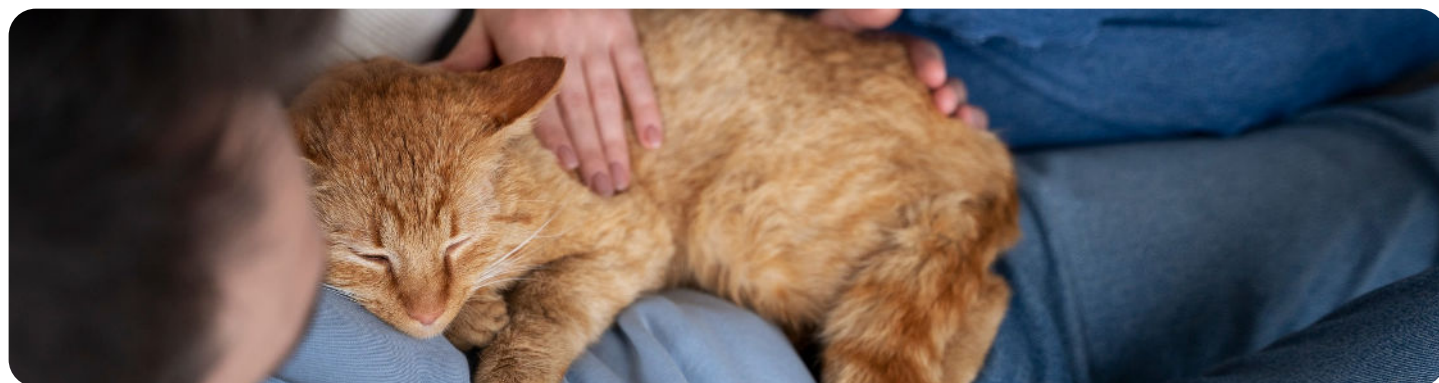
Laisser un chat se débrouiller seul, **c'est donc le mettre en danger**. C'est aussi prendre le risque **d'impacter la faune locale** du fait de sa prédation sur les oiseaux, les rongeurs, les insectes...

Un chat très familiarisé avec l'humain et stérilisé **aura tendance à moins s'éloigner** de son logement et ainsi, à moins s'exposer au danger.

Adoption


N'adoptez pas un animal via un réseau social : vous n'aurez aucune garantie du respect de la réglementation et de son bien-être, et vous risquez de contribuer au trafic des animaux de compagnie ainsi qu'aux abandons.

Avant d'adopter, **assurez-vous que l'association est bien déclarée et connue**. Si elle dispose d'un refuge, rendez visite à la structure hébergeant l'animal pour voir celui-ci (y compris en interaction avec sa mère s'il s'agit d'un jeune) et pour poser des questions afin de vous renseigner à son sujet.



€ Implications financières et logistiques

Le coût d'entretien d'un chat dépend fortement de la race du chat mais également des choix que vous ferez et s'il a accès à l'extérieur ou non. Les chiffres ci-dessous sont donnés à titre indicatif :

 **L'alimentation** doit être adaptée au format, à l'âge et au mode de vie de l'animal. Sur la base d'une alimentation industrielle de bonne qualité, le coût mensuel est estimé à 30€ pour un chat de taille moyenne.

 Un chat d'intérieur a besoin d'une litière dont le coût peut varier de 10 à 25€ par mois en fonction du produit choisi.

 Pour les frais vétérinaires, il convient de distinguer les frais incompressibles et les frais non prévisibles.

→ Les frais vétérinaires incompressibles pour un chat sans problème de santé particulier sont compris entre 50 et 200€ par an (vaccination, antiparasitaires, etc.).

→ Le coût de la stérilisation varie notamment en fonction du sexe de l'animal et de la technique utilisée et est généralement compris entre 100 et 250€.

→ De plus, vous n'êtes pas à l'abri que votre chat contracte une maladie ou ait un accident qui nécessitent des soins coûteux. Dans ce cas, les sommes à engager peuvent être importantes, pouvant aller de l'ordre de la centaine d'euros à plusieurs milliers d'euros selon les soins nécessaires. Certains chats présentant des malformations (hypertypes, etc.) nécessiteront des soins vétérinaires plus importants.

→ Une partie des frais vétérinaires peut être assurée auprès d'une compagnie d'assurance ou grâce à une épargne que vous aurez constituée.

Vous devrez aussi prévoir **les accessoires nécessaires à la vie de l'animal** : gamelle, tapis, laisse, caisse de transport, etc., ainsi que **les frais de garde éventuels** de votre animal si vous devez vous absenter sans pouvoir l'emmener avec vous ou tout simplement si vous devez faire appel à quelqu'un pour le sortir quand vous travaillez.

Pour tout déplacement au sein de l'Union européenne, le passeport européen est obligatoire pour le chat. Le coût ne dépasse pas les **20€**.

Les informations fournies dans ce certificat ne sont pas exhaustives. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous rapprocher d'un professionnel.

Ce certificat d'engagement et de connaissance est conforme aux dispositions de la loi 2021-1539 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes. Il est prévu des sanctions pénales en cas de manquement.

Mention à recopier ci-dessous de façon manuscrite :

« Ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'étant renseigné sur tous les éléments me permettant de respecter les besoins d'un chat, je m'engage expressément à les respecter. »

Fait à..... Le.....

Nom et signature de la personne habilitée à délivrer le certificat (avec cachet et N° Ordre pour les vétérinaires)

Nom et signature de la personne à qui ont été délivrées les connaissances et qui s'engage